Zoom sur les MILIEUX BÂTIS

EN CHIFFRES

Surfaces : 13,4 km²

10 % du territoire

Certains milieux peuvent se superposer, c'est pourquoi la somme des pourcentages de surface occupée par les 6 milieux présentés sur les 6 posters est supérieure à 100%.


Fort de la Justice (Belfort)


Cathédrale Saint-Jean (Belfort)

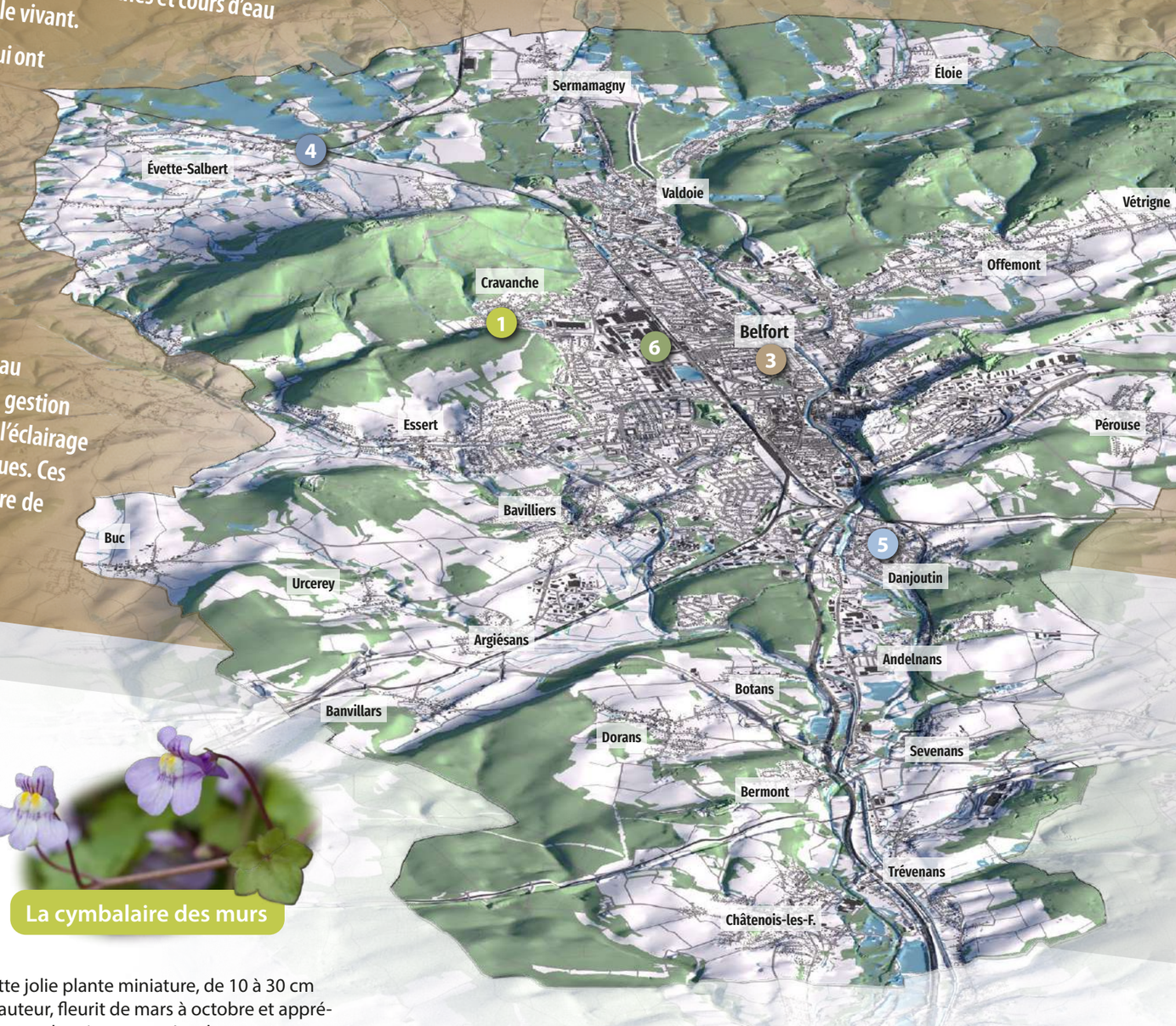

Besoncourt

LE VIVANT AU SEUIL DE NOS ESPACES BÂTIS...

Les communes de l'ouest du Grand Belfort concentrent les secteurs les plus urbanisés du territoire, où espaces bâtis, infrastructures et activités humaines occupent une place importante. Toutefois, parcs, jardins, allées d'arbres, friches et cours d'eau constituent encore des refuges essentiels pour le vivant.

Ces milieux accueillent une faune et une flore qui ont su s'y adapter : oiseaux, pollinisateurs, chauves-souris et petits mammifères trouvent refuge dans les arbres, les jardins et certains bâtiments anciens. Cependant, l'artificialisation des sols, la fragmentation des habitats et l'éclairage nocturne fragilisent ces équilibres.

Pour préserver cette biodiversité, le Grand Belfort encourage des actions favorables au vivant : végétalisation des espaces urbains, gestion différenciée des espaces verts, réduction de l'éclairage nocturne et maintien des continuités écologiques. Ces initiatives contribuent ainsi à améliorer le cadre de vie et à renforcer la place de la nature en ville.



Milieux bâtis
localisés sur la carte

Les plantes
en chiffres...

141 espèces / **1** menacée

1 La cymbalaire des murs

Cette jolie plante miniature, de 10 à 30 cm de hauteur, fleurit de mars à octobre et apprécie les fentes des vieux murs. La plante est connue pour avoir une saveur semblable à celle du cresson et les enfants s'amusaient, en Franche-Comté, à fabriquer une encre verte avec ses feuilles pilées... On l'appelle aussi ruine de Rome ou ruine de Jérusalem.



2 Le lérot

Tel un bandit avec un masque noir autour des yeux qui dépasse en arrière de ses longues oreilles, le lérot est un habitué des bois, forêts, vergers et jardins avec arbres fruitiers. Carnivore et insectivore, il ne dédaigne pas les fruits sauvages ou cultivés. Comme les autres loirs, la peau de sa queue se détache facilement pour échapper aux prédateurs. Ses effectifs sont en forte régression.

Les mammifères
en chiffres...

22 espèces / **6** menacées

La pipistrelle commune **3**



De la taille d'un pouce, cette chauve-souris est la plus commune de toutes et l'une des dernières à survivre au cœur des capitales européennes. Elle hiberne dans les fissures rocheuses à l'entrée des cavités, dans les vieux arbres ou encore dans les bâtiments, qu'elle privilégie également pour la mise bas. À noter qu'un seul individu consomme jusqu'à 3000 insectes par nuit, dont 600 moustiques !

ESPÈCE PROTÉGÉE

Les insectes
en chiffres...

56 espèces / **1** menacée



4 L'œdipode aigue-marine

L'œdipode aigue-marine est un criquet à la coloration discrète qui lui assure un excellent camouflage. Il fréquente principalement les berges graveleuses et sablonneuses des cours d'eau, mais peut aussi occuper des milieux secondaires, comme la gare d'Evette-Salbert. La raréfaction de ses habitats naturels en fait une espèce quasi menacée dans la région.

Le lézard des murailles **5**

Commun dans toute la France, le lézard des murailles sort de sa cachette aux premiers rayons de soleil. Très adaptable, il colonise de nombreux biotopes, des pierriers, des berges, des murs de maisons ou de pierres sèches. Il se délecte d'une grande variété d'insectes, c'est ainsi un bon allié des jardiniers. Prudence, l'ennemi principal de ce lézard dans vos jardins est le chat domestique !

ESPÈCE PROTÉGÉE

Les reptiles
en chiffres...

4 espèces / **0** menacée

Les oiseaux
en chiffres...

59 espèces / **12** menacées

6 L'effraie des clochers



Reconnaissable à son disque facial blanc en forme de cœur, la « Dame blanche » niche dans les vieux bâtiments. Elle chasse surtout dans les prairies des micromammifères tels les campagnols, les mulots et les musaraignes. Pour limiter son déclin, un nichoir spécifique peut être installé si son site de reproduction est condamné, comme lors d'une rénovation ou de la pose de grillages sur un clocher.

ESPÈCE PROTÉGÉE

Quelques préconisations...

VALORISONS LA BIODIVERSITÉ URBAINE

Végétalisons les espaces bâtis avec des espèces locales adaptées au climat. Limitons l'éclairage nocturne, créons des refuges pour la petite faune tels des nichoirs, des zones enherbées, des tas de bois ou de pierres. Laissons des passages entre les parcelles pour les hérissons, précieux auxiliaires du jardinier.

Portrait de LA BIODIVERSITÉ

Ce poster fait partie d'une série de 6 posters consacrée aux milieux naturels du Grand Belfort (secteur ouest), réalisée dans le cadre du projet d'**Atlas de la Biodiersvité Intercommunale (ABI)** initiée par le Grand Belfort, avec le soutien de l'Office français de la Biodiversité (OFB). Ces posters rendent compte des enjeux liés aux différents habitats naturels et des espèces emblématiques liées à ces milieux.
La liste complète des espèces et leurs statuts de protection est disponible auprès du service environnement du Grand Belfort et sur la plateforme de géoservices pour la biodiversité **www.sigogne.org**.

Octobre 2026 - Réalisation graphique : J. Amiotte-Suchet (CBNBFC-ORI) - Crédits photos : J. Becker, Y. Ferrez, B. Marconot, S. Maas, M. Maradenne, Stanze, N. Orliac et J.-C. Weidmann.